



FORMATION

ANIMER DU THÉÂTRE FORUM AVEC UN GROUPE



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Intégrer la philosophie du théâtre forum
- Animer des jeux du théâtre de l'opprimé avec un groupe
- Mettre en place un atelier forum avec son équipe ou avec des participants externes.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Pédagogie interactive, avec allers-retours permanents entre théorie et pratique. Temps de parole et de questionnement collectifs.
- Jeux de la méthode Boal.
- Encadrement conséquent et suivi personnalisé par au moins deux formateurs.

> PROGRAMME

- Jour 1 : Parcours de la méthode
Jeux de théâtre forum - partage d'histoires - mises en scène de situations - forum avec le groupe pour les transformer
- Jour 2 : Construction du modèle avec le « joker »,
La dynamique oppresseur/opprimé - les étapes de la construction d'un modèle - clarifier les enjeux d'une scène - accompagner un groupe à monter une scène de théâtre forum
- Jour 3 : Le travail de l'oppresseur et le rôle du joker pendant le forum.
Rendre visible les stratégies du personnage oppresseur - Animer les temps d'échanges avec le groupe - animer le forum en tant que joker.

Chaque journée démarre avec des jeux issus du théâtre de l'opprimé et se termine avec un temps d'analyse de la pratique

LIEU

CROS, 68 av Tony Garnier, Lyon 7
Accès Métro B Gerland

PUBLIC

Professionnels de l'action sociale ou éducative, militants bénévoles ou salariés, qui ont le projet d'utiliser le théâtre-forum avec un groupe ou dans l'espace public pour mettre en travail une thématique, analyser des pratiques...

PRÉREQUIS

Avoir le sens du travail en équipe et de la vie en groupe.

Avoir la capacité de livrer au collectif des situations d'oppression personnelle vécues.

Un + : avoir vu un spectacle de théâtre-forum, participer à un atelier forum ou lu un ouvrage d'Augusto Boal.

DATES & DURÉE

Session 1 : Les 5-6 et 7 mai 2025

Session 2 : Les 12-13-14 novembre 2025,
Soit 21 h (3 jours)

INTERVENANTS

Jérôme Rivier - Sandrine Balmont
Formateurs et comédiens professionnels du Collectif Méta-Morphose

TARIFS PAR PERSONNE

Étudiant, bénéficiaires de minima sociaux :
200€*

Grand public : 300 €*

Public professionnel : 600 €*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI). Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant. Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.*

> COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les jeux du Théâtre de l'Opprimé, les analyser pour pouvoir les réutiliser,
- Accompagner la mise en scène d'un groupe à partir d'une histoire vécue,
- Clarifier la problématique et les enjeux d'une séquence de théâtre-forum pour construire un modèle,
- Travailler la conduite du travail du joker et du comédien oppresseur.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement,
- Bilan des usages et axes d'amélioration,
- Objectifs généraux et objectifs propres vis-à-vis de la formation,
- Auto-évaluation des acquis en termes de compétences,
- Evaluation collective de la formation chaque fin de journée.
- Questionnaire d'évaluation des acquis avec les mentions : « acquis – en cours d'acquisition – non acquis ».

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction.



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié **QUALIOPI**, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).



Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
41 rue de Blanzat
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

